

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



**SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des produits dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 et des actifs nets aux 1er avril 2019 et 31 mars 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557



**SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LLG CPA inc.¹

Saint-Rémi, le 31 juillet 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A138047

Saint-Rémi

81, Boul. Saint-Rémi, bureau 101
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-3974
514 990-1280
Télécopieur : 450 454-7320

Saint-Constant

35, rue St-Pierre, bureau 201
Saint-Constant (Québec) J5A 2E4
Téléphone : 450 638-3337
Télécopieur : 450 638-5557

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Apports d'autofinancement		
Apports et dons de marchandises	5 705 \$	5 912 \$
Contributions des usagers	19 848	14 847
Levées de fonds, dons d'entreprises et d'individus	49 482	40 173
Entraide Mercier	16 684	10 961
Dons liés à la COVID-19	6 439	-
Fondation Marcelle et Jean Coutu	<u>11 765</u>	<u>-</u>
	109 923	71 893
Subventions (annexe A)	124 800	127 825
Subventions gouvernementales (annexe B)	214 131	192 479
Revenus de placement	267	265
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>901</u>	<u>724</u>
	450 022	393 186
CHARGES (annexe C)	<u>430 791</u>	<u>442 627</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>19 231 \$</u>	<u>(49 441) \$</u>

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

				2020	2019
	Fonds de subsistance	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	47 702 \$	95 466 \$	(17 152) \$	126 016 \$	175 457 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(6 813)	26 044	19 231	(49 441)
Affectations (note 4)	<u>239</u>	<u>-</u>	<u>(239)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>47 941</u>	<u>88 653</u>	<u>8 653</u>	<u>145 247</u>	<u>126 016</u>

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

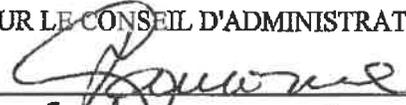
	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	19 231 \$	(49 441) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 714	8 640
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(901)</u>	<u>(724)</u>
	26 044	(41 525)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<u>18 552</u>	<u>(1 478)</u>
	<u>44 596</u>	<u>(43 003)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(485)
Variation nette des dépôts à terme	<u>2 877</u>	<u>(253)</u>
	<u>2 877</u>	<u>(738)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	47 473	(43 741)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>13 360</u>	<u>57 101</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>60 833 \$</u>	<u>13 360 \$</u>

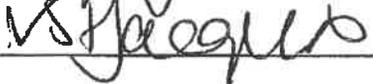
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 BILAN
 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	60 833 \$	13 360 \$
Dépôts à terme, 0,5 %	47 941	50 818
Débiteurs (note 5)	7 119	4 749
Frais payés d'avance	<u>4 337</u>	<u>3 945</u>
	120 230	72 872
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	<u>91 637</u>	<u>99 351</u>
	<u>211 867 \$</u>	<u>172 223 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	23 667 \$	42 322 \$
Apports reportés (note 9)	<u>39 969</u>	<u>-</u>
	63 636	42 322
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	<u>2 984</u>	<u>3 885</u>
	<u>66 620</u>	<u>46 207</u>
ACTIF NET		
Fonds de subsistance	47 941	47 702
Investi en immobilisations corporelles	88 653	95 466
Non affecté	<u>8 653</u>	<u>(17 152)</u>
	<u>145 247</u>	<u>126 016</u>
	<u>211 867 \$</u>	<u>172 223 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____, administrateur


 _____, administrateur

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un lieu permettant aux familles et aux personnes dans le besoin de se rencontrer, de partager et d'obtenir les outils nécessaires afin d'améliorer progressivement leurs conditions de vie et leur autonomie.

2. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Dons alimentaires

Le 1er avril 2019, l'organisme a changé sa méthode comptable relativement à la comptabilisation des dons alimentaires. L'organisme a fait le choix de ne plus évaluer la valeur des dons alimentaires reçus. Ce changement de méthode comptable a été comptabilisé rétrospectivement et a eu pour effet de diminuer les apports alimentaires ainsi que la dépense de repas communautaires et distributions de 1 127 606 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019. Ce changement de méthode comptable n'a eu aucun impact sur l'actif net au 1er avril 2018 ni au 1er avril 2019.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports d'autofinancement

Les apports d'autofinancement sont comptabilisés dans la période dans laquelle ils se rapportent.

Dons de marchandises

L'organisme comptabilise les dons de marchandises au moment de la réception de ceux-ci et sont évalués à la juste valeur des biens reçus.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les activités ont lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %
Logiciel et matériel informatique	30 %
Pavage	20 %

Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus servant à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

4. AFFECTATIONS

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a procédé aux virements suivants :

	2020	2019
Augmentation de la réserve monétaire - fonds de subsistance ^(a)	239 \$	237 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	2 985
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(2 500)
	<u>239 \$</u>	<u>722 \$</u>

- a) L'organisme a une réserve monétaire détenue à titre de fonds de subsistance. Ce fonds de subsistance équivaut à la valeur du dépôt à terme présenté au bilan. Au cours de l'exercice, l'organisme, via son conseil d'administration, a pris comme résolution d'augmenter le fonds de 239 \$. Il est à noter que la direction ne peut utiliser ce dépôt sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. DÉBITEURS

	2020	2019
Intérêts courus	167 \$	167 \$
Dons	150	35
Subventions	4 158	1 318
Taxes de ventes	<u>2 644</u>	<u>3 229</u>
	<u>7 119 \$</u>	<u>4 749 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	7 900 \$	-	7 900 \$	7 900 \$
Bâtiment	178 012	106 943	71 069	74 809
Matériel roulant	159 868	156 588	3 280	4 686
Mobilier et équipement	125 336	117 166	8 170	10 214
Logiciel et matériel informatique	8 895	7 681	1 214	1 737
Pavage	<u>3 211</u>	<u>3 207</u>	<u>4</u>	<u>5</u>
	<u>483 222 \$</u>	<u>391 585 \$</u>	<u>91 637 \$</u>	<u>99 351 \$</u>

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$, dont aucun montant n'est utilisé au 31 mars 2020.

8. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	12 075 \$	10 855 \$
Charges sociales et retenues à la source	654	9 235
Salaires et vacances à payer	<u>10 938</u>	<u>22 232</u>
	<u>23 667 \$</u>	<u>42 322 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice suivant:

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	- \$	3 028 \$
Plus : dépôts	<u>59 155</u>	<u>-</u>
	59 155	3 028
Moins : retraits	<u>(19 186)</u>	<u>(3 028)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>39 969</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	3 885 \$	2 109 \$
Plus : apports reçus	<u>-</u>	<u>2 500</u>
	3 885	4 609
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(901)</u>	<u>(724)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>2 984</u></u> \$	<u><u>3 885</u></u> \$

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location d'un photocopieur, échéant en mars 2024, totalise 8 428 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	2 107 \$
2022	2 107 \$
2023	2 107 \$
2024	2 107 \$

12. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

Les salaires et charges sociales sont répartis de la manière suivante :

	2020	2019
Administration	52 603 \$	50 612 \$
Financement	53 703	43 736
Mission	<u>153 377</u>	<u>174 985</u>
	<u>259 683 \$</u>	<u>269 333 \$</u>

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020, le total de la masse salariale et des charges sociales est pour une moyenne de 7 employés (7 en 2019).

13. PROJET PAGIEPS (PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE) EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au cours de l'exercice, l'organisme a encaissé la somme 19 644 \$ relié au projet PAGIEPS. Un montant de 9 055 \$ est destiné à couvrir des dépenses pour l'organisme. Le montant restant de 10 589 \$ a été redistribué à d'autres organismes participants selon l'appui de factures correspondantes aux dépenses effectuées. La Rencontre Châteauguoise a agit seulement à titre de fiduciaire auprès de ces autres organismes.

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Centraide		
Accomplissement de la mission globale	90 000 \$	90 000 \$
Programme soutien familiale et rencontres thématiques	<u>34 800</u>	<u>34 800</u>
	124 800	124 800
Canadian Tire		
Programme Bon départ	<u>-</u>	<u>3 025</u>
	<u>124 800</u> \$	<u>127 825</u> \$
ANNEXE B - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES		
Gouvernement fédéral		
Service Canada - emplois étudiant	<u>3 871</u> \$	<u>5 229</u> \$
Gouvernement provincial		
CISSS de la Montérégie-Centre - PSOC	157 142	142 929
Sécurité alimentaire	20 217	20 287
Table de la Petite Enfance et Jeunesse	15 847	15 158
Projet - PAGIEPS	982	-
Emploi-Québec		
Interagir - PAAS action	5 850	7 500
Subvention salariale	<u>10 222</u>	<u>1 376</u>
	<u>210 260</u>	<u>187 250</u>
	<u>214 131</u> \$	<u>192 479</u> \$

LA RENCONTRE CHÂTEAUGUOISE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ANNEXE C - CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 714 \$	8 640 \$
Apports alimentaires et distribution dans les écoles	9 825	4 507
Apports de marchandises aux usagers	5 705	5 912
Assurances	7 127	8 569
Bon départ	-	3 025
Cotisations	709	756
Dépenses liées à la COVID-19	6 439	-
Énergie	14 102	14 343
Entretien et réparations	12 514	23 633
Frais d'activités	4 137	3 388
Frais d'évènements et financement	1 601	-
Frais de bureau	6 263	8 300
Frais de déplacement	11 765	13 054
Honoraires professionnels	17 936	13 886
Intérêts et frais bancaires	504	1 470
Location - places de stationnement	6 449	6 449
Publicité	2 257	1 698
Relocalisation	-	3 319
Salaires et charges sociales (note 12)	259 683	269 333
Télécommunications	<u>3 799</u>	<u>3 688</u>
	378 529	393 970
Répartition des dépenses de l'allocation Centraide		
Programme soutien familial et rencontres thématiques	<u>52 262</u>	<u>48 657</u>
	<u>430 791 \$</u>	<u>442 627 \$</u>